



Visa long séjour / Mariage

Par **Mathias**, le **20/04/2012** à **10:36**

Bonjour,

Je suis français. Ma compagne est colombienne.

Nous nous sommes mariés en mars dernier dans une mairie Française.

Nous avons fait authentifier notre mariage via le consulat de colombie en France.

Tout s'est déroulé dans les règles.

aujourd'hui on nous refuse le prolongement du visa de ma compagne (entrée dans l'espace schengen avec un visa touriste) et la demande de visa long séjour pour rapprochement familiale. La raison que nous donne la préfecture est la suivante : son entrée dans l'espace schengen s'est fait par l'Espagne et non par la France.

On nous a donc demandé à ce qu'elle retourne en Colombie afin de faire sa demande de visa depuis l'ambassade de France en Colombie.

Cependant, nous savons pertinemment que si elle retourne en Colombie, nous devons attendre plusieurs mois voir années avant que son visa lui soit délivré...

Étant en France actuellement, n'avons nous pas d'autres solutions ?

Merci par avance...

Ma demande est urgente, son visa touriste arrivant à expiration début Mai.

Mathias